

**DEMANDE D'ANNULATION ou de MODIFICATION  
d'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE SCPI AGF PIERRE ACTIF 2**

**RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL**

**DU SOUSCRIPTEUR (ou nu-propriétaire)**

Je soussigné(e),  M.  Mme  Mlle  Mr et Mme  
 Nom, Prénom ----- Nom de jeune fille -----  
**Date de naissance** .... / .... / ..... **Ville** : ----- **Département** : ---- Tél. -----  
 Adresse : N° ----- Rue ----- Code postal ----- Commune -----  
 Marié(e) Régime matrimonial -----  Célibataire  Veuf(ve)  Divorcé(e)  PACS  
 Profession : ----- Nationalité : -----

**A) B) LE CAS ECHEANT**

Du conjoint  de l'usufruitier  Du représentant légal d'un mineur ou d'un incapable  
 Du représentant du souscripteur personne morale ou indivision (*si indivision signature de tous les indivisaires*)  
 Je soussigné(e),  M.  Mme  Mlle  Mr et Mme  
 Nom, Prénom ----- Nom de jeune fille -----  
**Date de naissance** .... / .... / ..... **Ville** : ----- **Département** : ---- Tél. -----  
 Adresse : N° ----- Rue ----- Code postal ----- Commune -----  
 Marié(e) Régime matrimonial -----  Célibataire  Veuf(ve)  Divorcé(e)  PACS  
 Profession : ----- Nationalité : -----

**ORDRE MODIFICATIF**

Demande que l'ordre  
 d'**achat**  de **vente** Daté du : .....  
 Inscrit sur le registre prévu à l'article 28 du Règlement n° 2001.06 de l'AMF Enregistré sous le n° d'ordre : .....

Soit **modifié** de la façon suivante :

§ Ordre d'**achat** de ..... parts **AGF PIERRE ACTIF 2**

Prix unitaire maximum ----- € **Mentions**  
 + frais (1) ----- € **Obligatoires**  
 soit un montant global de ----- €

Le règlement de cette somme est effectué par chèque joint à l'ordre d'IMMOVALOR GESTION.  
 Cet ordre est valable jusqu'au ----- minuit.

Les autres clauses de l'ordre d'achat initial demeurent inchangées.

§ Ordre de **vente** de ..... parts **AGF PIERRE ACTIF 2**

Au prix minimum de ----- € par part (frais à la charge de l'acheteur)  
 Soit un montant global de ----- €

Les autres clauses de l'ordre de vente initial demeurent inchangées.

Signature(s) du/des donneur(s) d'ordre

Fait à ----- le ----- Signature(s) du/des propriétaire(s)  
 (précédée(s) de la mention manuscrite « Bon pour mandat » et atteste sur  
 l'honneur l'exactitude des renseignements fournis)

**DEMANDE D'ANNULATION**

Demande que mon ordre  
 d'**achat**  de **vente** Daté du : .....  
 Inscrit sur le registre prévu à l'article 28 du Règlement n° 2001.06 de l'AMF Enregistré sous le n° d'ordre : .....  
**Soit annulé** Signature(s) du/des donneur(s) d'ordre

(précédée(s) de la mention manuscrite « Bon pour annulation »)

Fait à ----- le -----

**Le dernier prix d'exécution est consultable sur le site Internet [www.immovalor.fr](http://www.immovalor.fr) ou par téléphone au 01.55.27.17.00 ou au 01.55.27.17.49 (boîte vocale)  
 L'ordre d'achat ou de vente devra être transmis par courrier RAR à IMMOVALOR GESTION, 25 rue Louis Le Grand, 75002 PARIS ou à votre Conseiller.**

**Pour modifier ou annuler cet ordre, un formulaire « Annulation Modification » est à votre disposition (sur le site [www.immovalor.fr](http://www.immovalor.fr) ou sur demande téléphonique)**

Il sera à adresser par lettre recommandée à la Société de gestion.

I **Droit d'enregistrement** : Le Code Général des impôts applique au transfert des parts sociales même non constaté par acte, un droit d'enregistrement fixé actuellement à 5,00% du prix de cession.  
 I **Commission perçue par la société de gestion** : la société de gestion est rémunérée pour son intervention par une commission dont le montant est calculé sur le prix payé au vendeur. Elle est de 5 % HT soit 5,98% TTC maximum.

Pour toutes informations relatives aux prix et aux quantités figurant sur le registre vous pouvez contacter la société de gestion (01.55.27.17.00).